

Compte-rendu de la séance du conseil municipal d'Hermanville-Sur-Mer du Lundi 13 juin 2016.

Le lundi 13 juin 2016, les conseillers municipaux légalement convoqués par lettre du 4 mai 2016 se sont réunis à la Mairie, en session ordinaire, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Jacques LELANDAIS, Maire.

Présents :

Roger HUET - Daniel VINCENT - Martine CUSSY - Jean-Paul FANET- Annick DELFARRIEL - Gilbert TALMAR - Marc BENICHON- Pierre SCHMIT - André LECLAIRE - Céline BLANLOT - Jessica PIERRE - Jean-François MORLAY - Pascal GUEGAN - Laurence DUPONT - Annick BELZEAUX - Karen YVON - Michel TOURNIER - Jacques FRICKER- Anne GOURLIN - Eric JAMES formant la majorité des membres en exercice.

Excusés :

Sophie LE PIFRE donne pouvoir à Annick DELFARRIEL
Emmanuelle JARDIN-PAYET donne pouvoir à Jacques LELANDAIS

Secrétaire de séance : Pierre SCHMIT

Ordre du jour

1°) Approbation du compte-rendu de la séance du mardi 17 mai 2016

Le conseil approuve à l'unanimité le compte-rendu de la séance du 17 mai 2016.

2°) Vente du presbytère

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de vendre le bien immobilier cadastré AK850, situé rue Hervé Le Roy à Hermanville-Sur-Mer, d'une contenance de 773m², ancien presbytère, issu de la division de la parcelle AI 118 d'une superficie de 1096m².

La vente se fera sur la base de 190 000€ hors frais. M. le Maire précise que les frais afférents à l'acquisition (frais notariés) sont à la charge de l'acquéreur.

Vu l'estimation des services de France domaine en date du 12 juin 2015, complété par la lettre du 2 juin 2016,

Considérant que les travaux de mise en conformité de ce bâtiment (électricité, gaz, toiture, fenêtres entre autres) représentent un coût trop élevé que la collectivité ne peut assumer.

Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, et en avoir débattu par 19 pour, 4 contre :

- décide de vendre à Monsieur et Madame OUIAS le bien immobilier cadastré AK850, d'une superficie de 773m² pour 190 000€ hors frais.

- dit que les frais afférents à l'acquisition (frais notariés) sont à la charge des acquéreurs.
- autorise Monsieur le Maire à signer tout document correspondant.

3°) Informations du maire et des maires-adjoints

- Fête de la musique le samedi 18 juin à partir de 17h00 à la Ferme LEMARCHAND.
- Exposition « Aux arts citoyens » les samedi 18 et dimanche 19 juin de 11h00 à 18h00 à la ferme LEMARCHAND.
- Exposition « Hermanville a du talent » à la chapelle de la Brèche les 25 et 26 juin de 10h30 à 18h00. Vernissage le samedi 25 juin à 12h00
- Kermesse des écoles le samedi 25 juin dans le parc municipal.
- Echappée des Doris : plus de soixante bateaux dont 17 doris, remonteront le canal de Caen à Ouistreham le samedi 25 juin. Plusieurs étapes sont prévues tout le long du parcours avec des animations.
- Salon du modélisme les samedi 9 et dimanche 10 juillet 2016. Le conseil est invité au verre de l'amitié le dimanche à 11h30 à la salle polyvalente.

4°) Questions orales

Monsieur FRICKER demande si la commune a reçu la proposition de calendrier de formation de l'université. Le calendrier sera transmis lors du conseil du 28 juin.

Fin du conseil : 20h15

Prochain conseil : Mardi 28 juin à 20h30